LUX'09 RIPESS INEES

22-25 avril 2009

COMPTE-RENDU - SYNTHESE

Atelier No: 2

On illustre – premier temps

Des témoignages du premier jour, il ressort principalement que :
- dans les zones, comme l'Amérique Latine ou l'Afrique, l'ESS prend en charge des besoins primaires comme la santé, non assurés par les pouvoirs publics ou renvoyés au secteur marchand,
- dans l'hémisphère Nord, comme c'est le cas au Canada pour la petite enfance, l'ESS investit des champs non pris en charge par les pouvoirs publics mais parvient tout de même à les inscrire dans une démarche de co-construction des politiques publiques.

On discute – second temps

Les débats se sont concentrés sur trois questions :
1) Réponse à l'urgence ou construction d'alternatives ? Partout, même quand il s'agit de répondre à l'urgence, les acteurs de l'ESS proposent des alternatives avec pour objectif le développement d'une "3ème voie" : ce faisant, il s'agit bien d'affirmer un positionnement politique.
2) Quelle juste place pour l'ESS ? Il apparaît essentiel aux acteurs de l'ESS de :
- garantir leur indépendance et leur autonomie pour pouvoir mieux s'inscrire dans un partenariat d'égal à égal autour de la co-construction des politiques publiques, mais aussi préserver leur créativité sur laquelle repose leur capacité d'innovation sociale,
- fonder leur action et leur fonctionnement sur la participation de la société civile, des habitants et usagers, permettant de partir des besoins pour élaborer collectivement une réponse de proximité.
3) Quelles synergies à développer ? Les principes de solidarité et de réciprocité sont la base même de l'ESS et doivent être développés à toutes les échelles : au local (solidarité amont - aval autour de la question de l'eau par exemple), d'un territoire à l'autre, à l'échelle transnationale aussi bien autour des axes Nord-Sud, que Sud-Nord, ou encore Sud-Sud, etc.

On propose – troisième temps

1) Les propositions en direction de l'ESS
- Développement de l'autonomie et de l'indépendance de l'ESS : hybridation des ressources, outils financiers, etc.
- Hybridation de la participation : salariés - usagers - financeurs, professionnels - militants
- Métissage des expertises en partant de la base : expertise sociale / ingénierie sociale, logique d'éducation populaire...
- Structuration d'un système d'innovation, de recherche et développement notamment en se dotant d'instruments : groupes de chercheurs associés, formations, instances patronales, coopératives d'achat, instruments financiers...
- Autour de la recherche développement : association des chercheurs, notamment autour d'une approche transversale des biens et services (réalisation d'un listing des biens et services et de ce qui doit se faire à chaque niveau pour chacun d'entre eux)
- Articulation avec les mouvements sociaux
- Maintien et développement des solidarités au sein de l'ESS (rôle du RIPESS quant aux solidarités Nord-Sud) : partage des savoir-faire, renforcement des capacités entre pairs, solidarités financières, etc.
- Importance de l'action au niveau local, notamment en vue de s'appuyer sur un réel processus participatif qui permette de partir des besoins et de co-construire des réponses de proximité
- Importance de la logique de réseau : solidarités, capacité d'innovation, mutualisation, efficience
- Renforcement et développement du processus participatif comme base de l'ESS (mais aussi de sa survie) : partir des besoins de la société civile pour élaborer ensemble une réponse (spécificité de l'ESS dans le cadre de l'économie plurielle), proposer des espaces / temps favorables à l'échange dans la durée y compris au sein de l'ESS, développer des outils et méthodes
- Développement des méthodes et outils de valorisation des externalités positives de l'ESS

2) Les propositions en lien avec l'extérieur
- Proposition d'un "new deal écologique" (définir de nouveaux modes de redistribution de la richesse et des biens communs)
- Co-construction des politiques publiques dans un cadre partenarial d'égal à égal : clarification du rôle et des responsabilités de chacun, autonomie et indépendance de l'ESS, outils et méthode, critères d'évaluation de la richesse,
- Mise en place d'un cadre international effectif et approprié autour des services sociaux et des biens communs, des modes de répartition de la richesse et, en attendant, préservation des ressources actuellement soumises à la loi du plus fort : règles et normes, régulations, contrôles
- Etablissement de systèmes fiscaux progressifs comme premier mode de solidarité et en intégrant une logique de solidarité Nord-Sud
- Promotion et développement d'une économie plurielle où les Etats jouent pleinement leur rôle quant à la prise en charge des besoins essentiels et où l'ESS a toute sa place.
- Importance de la communication, information, éducation autour de l'ESS et de la logique de réseau : reconnaissance, crédibilité, etc.